

COMMUNE DE LUCINGES
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 6 avril à 19h30
Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Lucinges sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Luc SOULAT
Elu secrétaire de séance : Jean-Yves BEUCHER
Présents : JL. SOULAT, L. BAUD, JY. BEUCHER, C. BURKI, P. CHARRIERE, A. CHICHER, Y. DIEULESAINT, A. DROUX, A. FAVRAT, P. GERBAZ, JP LEMMO, S. MARTY, I. MAUGET, C. MASCAGNI, M. SARTON.
Absents : M. CIAMPORCERO-BEAUQUIS pouvoir A. CHICHER, E. JOVILLAIN pouvoir P. GERBAZ, V. MOUCHET pouvoir M. SARTON, D. SIMONEAU pouvoir C. MASCAGNI.
Date de convocation du conseil municipal : 31/03/2023

Délibération N° 2023-04-06 : Vote du budget primitif 2023

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul Lemmo, conseiller municipal délégué aux finances

Le conseil municipal, à la majorité des membres du conseil municipal (Monsieur Mattieu Sarton votant contre + pouvoir Viviane Mouchet et Madame Christelle Mascagni votant abstention + pouvoir Didier Simoneau),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 à L.2341-1 ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances ;

Après examen détaillé du projet de budget incluant les prévisions de dépenses et de recettes pour l'année 2023 présenté par Monsieur Jean-Paul Lemmo, conseiller municipal délégué aux finances,

➤ **Approuve** le budget primitif arrêté comme suit :

Section	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	2.624.783,95	2.624.783,95
Investissement	2.700.325,55	2.700.325,55
TOTAL	5.325.109,50	5.325.109,50

Ainsi fait et délibéré en séance

Le Secrétaire de Séance,
Jean-Yves BEUCHER



Signature of Jean-Yves Beucher, Secrétaire de Séance.

Le Maire,
Jean-Luc SOULAT



Signature of Jean-Luc Soulat, Maire.